

Quoi qu'il en coûte... mais pour qui ?

Covid oblige, le gouvernement avait renoncé à appliquer la réduction des allocations chômage prévue au 1er avril 2020. Mais Élisabeth Borne, la ministre du Travail, a annoncé que la réforme de l'assurance-chômage entrera en vigueur dès le 1^{er} juillet. Pas la partie qui pénaliserait les patrons abusant du travail précaire, repoussée à 2022, autant dire aux calendes grecques en cette année électorale. C'est le montant des allocations qui baisserait.

Le gouvernement contre la précarité ou contre les précaires ?

Le gouvernement prétend que cette réforme servira à lutter contre les chômeurs qui « profitent » du chômage. Comme si c'était un choix d'être au chômage, surtout dans le contexte actuel ! Selon l'Unédic, 840 000 personnes (38 % des allocataires) connaîtraient ainsi une baisse d'indemnisation, de 20 % en moyenne, et cela pourrait aller jusqu'à des montants divisés par deux pour certains. Pour une personne ayant eu deux CDD de trois mois payés au Smic sur les 24 derniers mois, les allocations passeraient de 975 euros à 659 euros. Le salaire journalier de référence utilisé pour calculer les allocations prendra en compte les périodes d'inactivité, alors que, aujourd'hui, seules les périodes salariées sont prises en compte. Les demandeurs d'emploi alternant contrats courts et inactivité seraient les premiers pénalisés.

Une réforme qui n'a rien à voir avec la lutte contre la précarité

Les patrons sont responsables du chômage : en 2020, 360 000 emplois ont été détruits, rien que dans le privé. Le nombre de chômeurs devrait encore augmenter avec la fin des dispositifs de chômage partiel. Même Antoine Foucher, ex-directeur de cabinet de la ministre du Travail et l'un des principaux artisans de la réforme en 2019, reconnaît que ce n'est pas le moment d'appliquer la réforme et que « les demandeurs d'emploi concernés vont avoir un lourd sentiment d'injustice ».

Si le gouvernement voulait réellement combattre la précarité, il s'en prendrait à ceux qui utilisent les subventions publiques pour moderniser leurs installations et licencier. À ceux qui embauchent en CDD à répétition, ou en intérim, au lieu de créer les emplois fixes nécessaires.

Mais le malus prévu dans ce dernier cas sur les cotisations chômage est reporté en 2022 et les activités fortement touchées par la pandémie sont de toute façon sorties du dispositif.

Cette réforme devrait rapporter aux caisses moins d'1,3 milliard d'euros par an. À comparer aux 17,4 milliards de déficit de l'Unédic en 2020 du fait du financement du chômage partiel. Et au total, fin juillet 2020, des 470 milliards mobilisés pour venir en aide aux patrons, auxquels s'est ajouté un plan de relance de 100 milliards en septembre. Alors, pourquoi cette annonce soudaine d'une réforme qui ne rapportera qu'une goutte d'eau aux caisses mais va enfoncer un peu plus dans la misère les plus précaires ?

En s'en prenant aux chômeurs, qui seront poussés à accepter des contrats à n'importe quel prix, même mal payés, même avec des conditions de travail déplorables, le gouvernement fait pression à la baisse sur les conditions de travail de l'ensemble des travailleurs.

Les véritables urgences

La véritable urgence en ce moment, ce serait de renforcer les filets de sécurité pour protéger les travailleurs de la crise.

- Il faudrait déjà **interdire tout licenciement**.
- Ensuite, **personne ne devrait vivre avec moins de 1 500 euros par mois** : c'est le montant minimum que le gouvernement alloue à tous les propriétaires de bars et restaurants. Pourquoi ce qui est bon pour ceux-là ne le serait-il pas pour les travailleurs privés d'emploi ?

Les patrons ont commencé leur offensive en licenciant, le gouvernement la poursuit en réduisant les allocations chômage. Et quoi demain ? La baisse de tous les salaires, la suppression du Smic ?

Est-ce que cette réforme sera la réforme de trop, celle qui nous mettra en colère et les contraindra à cesser leurs attaques ? On ne peut que l'espérer.

Tu parles d'un cadeau !

Le 18 février dernier la direction jubilait sur intranet parce que le site de Douvrin (Française de Mécanique) venait de sortir de ses chaînes son 50 millionième moteur en une cinquantaine d'années d'existence. L'euphorie a été de courte durée, surtout pour les salariés du site, puisque dès le 25 février elle annonçait l'arrêt de la production du moteur EP au profit du site Hongrois de Szentgotthard absorbé avec le rachat d'Opel. Avec l'arrêt du diesel, qu'elle envisage d'ici 2 à 3 ans c'est la fin de l'usine qu'est en train de programmer sans l'avouer la direction de PSA. Ce n'est pas à nos collègues de faire les frais de l'électrification à marche forcée ni même de la mise en concurrence inter-site orchestrée par PSA pour mieux régner. Au contraire le travail doit être réparti entre tous et personnes ne doit perdre son emploi que se soit en France, en Hongrie, en Angleterre ou en Italie.

Le partage du gâteau laisse un goût amer

2,2 milliards d'euros de bénéfices en pleine crise sanitaire, Tavares a de quoi se frotter les mains. Les premiers servis seront les actionnaires, dont la famille Peugeot, qui devraient encaisser un bon milliard d'euros en ne faisant rien qu'attendre. PSA vend moins de voitures mais maintient de confortables profits, pas de secret, avec le gel de nos salaires, les suppressions d'emplois continues, la mise en concurrence des salariés, cet argent est fait sur notre dos.

Pour mieux faire passer la pilule la direction annonce des primes d'intéressement qui certes représentent une bonne bouffée d'air mais que nos collègues intérimaires et prestataires ne toucheront pas. Au même moment ce sont encore des AG ridicules qui sont annoncées, l'équivalent d'une dizaine d'euros en plus à la fin du mois. Certainement pas de quoi couvrir l'augmentation de nos factures de chauffage ou d'essence quoi qu'en dise PSA.

«Honorer les femmes ?»

C'est ce que nous suggérait, texto, le DRH de PSA pour le 8 mars, journée internationale des droits des femmes. Trois jours avant, l'intranet mettait en avant une photo de mannequin dénudée lors d'un défilé. Mais vous comprenez ... il y avait des DS en arrière-plan ! Le progressisme s'arrête là où apparaît la marque.

Face à toute les campagnes de com' prêtes à instagrammer rappelons l'un des plus anciens mots d'ordre des militantes féministes, qui est encore d'actualité : « À travail égal, salaire égal.»

Cadeau de mariage

En visite en Italie le 23 février, Tavares a fêté la récente union PSA-FCA en se plaignant aux syndicats que le « coût du travail » était plus élevé sur les sites Italiens que sur les sites français. Pour lui « Fiat a les mêmes problèmes que PSA il y a sept ans », il va alors y apporter les mêmes réponses : suppressions de postes et augmentation de la charge de travail pour ceux qui restent.

Hier ceux d'Opel en Allemagne ou ceux de Vauxhall en Angleterre faisaient les frais de la gloutonnerie des actionnaires, et si demain les salariés en France et en Italie se préparaient à affronter l'ogre Stellantis ?

Birmanie : les entreprises françaises partenaires des militaires

Les armes abattant les manifestants birman, les automitrailleuses déployées dans les rues ont-elles été financées par les 257 millions d'euros que Total a versés au fisc birman en 2019 pour ses exploitations gazières dans l'Yadana ? Le matériel que le français Idemia, « leader de l'identité augmentée », a vendu à l'armée birmane a-t-il aidé à arrêter 1 700 des opposants au coup d'État militaire ? On sait en tout cas que les mensonges de la chaîne d'État Myanmar Radio and Television continuent bien d'être diffusés par une des filiales de Canal+. L'impérialisme dénonce (très modérément) en public les criminels avec lesquels il s'associe en privé.

Patrons voyous = danger !

Prétextant un manque de rentabilité, le groupe industriel Maxam-Tan a fermé son usine de fabrication d'engrais azotés située à Mazingarbe (Pas-de-Calais). Problème : le site classé « Seveso seuil haut » comprend une cuve remplie de 750 tonnes d'ammoniac. Une fuite de ce produit hautement toxique pourrait tuer à des kilomètres à la ronde. Malgré l'urgence, le groupe bloque les négociations sur les indemnités dues aux 74 salariés et la mise en sécurité du site pour protéger l'environnement. Abandonnés par leur patron, les salariés assurent seuls la sécurité de l'usine.

Retrouvez les bulletins
L'Étincelle sur Facebook

